

Règles de Compensation 2020 2021

Validées par les responsables des différents parcours le 18.06.2020

Mention Master Santé publique

Date de validation : 25/06/06/2020 sur ODF

VALIDATION DES SEMESTRES		Compensation possible entre les UE du semestre?	Note minimale pour la compensation d'une UE?	si OUI, laquelle? (1..9) /20
Semestre 1	Tous les parcours de la mention	OUI	OUI	8 /20
Semestre 2	Tous les parcours de la mention	OUI	OUI	8 /20
Semestre 3	Actions de santé publique	OUI	OUI	8 /20
Semestre 3	Biostatistique, biomathématique, bio-informatique et santé	OUI	OUI	8 /20
Semestre 3	Epidémiologie et gestion des risques	OUI	OUI	8 /20
Semestre 3	Health services and clinical research (services de santé et recherche clinique)	OUI	OUI	8 /20
Semestre 3	Pharmacologie, modélisation et essais cliniques	OUI	OUI	8 /20
Semestre 3	Recherche biomédicale (M1 spécifique, destiné aux étudiants de santé)	NON		
Semestre 3	Santé en milieu scolaire	OUI	OUI	8 /20
Semestre 4	Actions de santé publique	NON		
Semestre 4	Biostatistique, biomathématique, bio-informatique et santé	NON		
Semestre 4	Epidémiologie et gestion des risques	NON		
Semestre 4	Health services and clinical research (services de santé et recherche clinique)	NON		
Semestre 4	Pharmacologie, modélisation et essais cliniques	NON		
Semestre 4	Recherche biomédicale (M1 spécifique, destiné aux étudiants de santé)	NON		
Semestre 4	Santé en milieu scolaire	NON		

MODALITÉS PARTICULIÈRES POUR LA COMPENSATION ENTRE UEs

ATTENTION ! Les compensations ne peuvent se faire qu'entre les UE d'un même semestre

Précisez ce qui n'aurait pu trouver place dans les autres rubriques. Par exemple :

- UE Stage non compensable
- UE de langue ne compense pas UE scientifiques
- UE scientifiques compensables entre elles si notes $\geq 8/20$

La présence en session 2 pour les UES non validées non compensées est OBLIGATOIRE. L'admission en M1 conditionnelle n'est pas possible. L'admission en M1 au semestre de printemps n'est pas possible. Pas de compensation en M2 entre la note obtenue au stage (moyenne rapport technique + soutenance orale/2) et l'ensemble des autres UES.

VALIDATION DE M1		Compensation possible entre les 2 semestres?	Note minimale pour la compensation d'une UE?	si OUI, laquelle? (1..9) /20
	Tous les parcours de la mention	NON		
VALIDATION DE M2				
	Actions de santé publique	NON		
	Biostatistique, biomathématique, bio-informatique et santé	NON		
	Epidémiologie et gestion des risques	NON		
	Health services and clinical research (services de santé et recherche clinique)	NON		
	Pharmacologie, modélisation et essais cliniques	NON		
	Recherche biomédicale (M1 spécifique, destiné aux étudiants de santé)	NON		
	Santé en milieu scolaire	NON		

MODALITÉS PARTICULIÈRES DE COMPENSATION ENTRE SEMESTRES

RAPPEL : la Certification en Langue étrangère est à valider obligatoirement et indépendamment des UE de langues dispensées au cours du cursus de master

Quand un étudiant reçoit une note entre 8 et 10 à une UE et que cette note est compensée au semestre (pas de note éliminatoire dans son relevé) l'étudiant ne présente pas la session 2.

Pas de compensation en M1 au semestre 2 entre la note obtenue au stage (moyenne rapport technique + soutenance orale/2) et l'ensemble des autres UES. Rappel: la Certification en Langue étrangère TOIEC B1 est à valider obligatoirement et indépendamment des UES de langues dispensées au cours du Master. Dans certains parcours de M2 (PHAME+ B3S) l'admission se fait sous condition d'avoir obtenu un stage. Pour le parcours Phame notamment, les possibilités de stages sont très ouvertes, sous réserves de la validation par l'équipe enseignante. Les soutenances orales: Cette UE est évaluée en SESSION UNIQUE, il n'Y A PAS DE RATRAPAGE. les soutenances doivent se dérouler fin juin (en fonction des dates du concours des écoles doctorales de rattachement) afin de permettre aux étudiants souhaitant s'inscrire en Doctorat d'avoir les attestations de réussite. Pour les parcours HS-CR et ASP deux sessions sont au choix: en juin (pour les futurs doctorants), ou en septembre.